

N°410

du 08
Juillet
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA

DU BON USAGE DE L'AIDE INTERNATIONALE

L'aide internationale est nécessaire pour que l'économie africaine puisse décoller. Mais cette assistance se perd trop souvent dans les sables mouvants de la corruption et de la mauvaise gouvernance. Pourtant, on ne pourrait se satisfaire de cette observation globale. Certains pays gèrent mieux l'aide que d'autres.

L'OCDE a, lancé au niveau international depuis octobre 2010 et au niveau du Togo le 19 janvier 2011 une enquête importante pour préparer un Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide prévu à fin 2011 à Busan en Corée du Sud. Tous les responsables togolais, ont participé avec ardeur à la collecte d'informations.

Et les résultats de l'analyse sont particulièrement favorables au Togo.

- Le Togo a atteint en 2010 neuf objectifs sur les quinze indicateurs établis par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, révèle le rapport pays de l'enquête 2011 de l'OCDE.

Un progrès considérable a été réalisé pour cinq indicateurs et trois autres ont connu une évolution faible précise le rapport.

Même si tout n'est pas parfait, ces résultats sont de nature à donner confiance aux pays qui fournissent les fonds de la coopération.

Le Togo est sur la bonne voie.



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

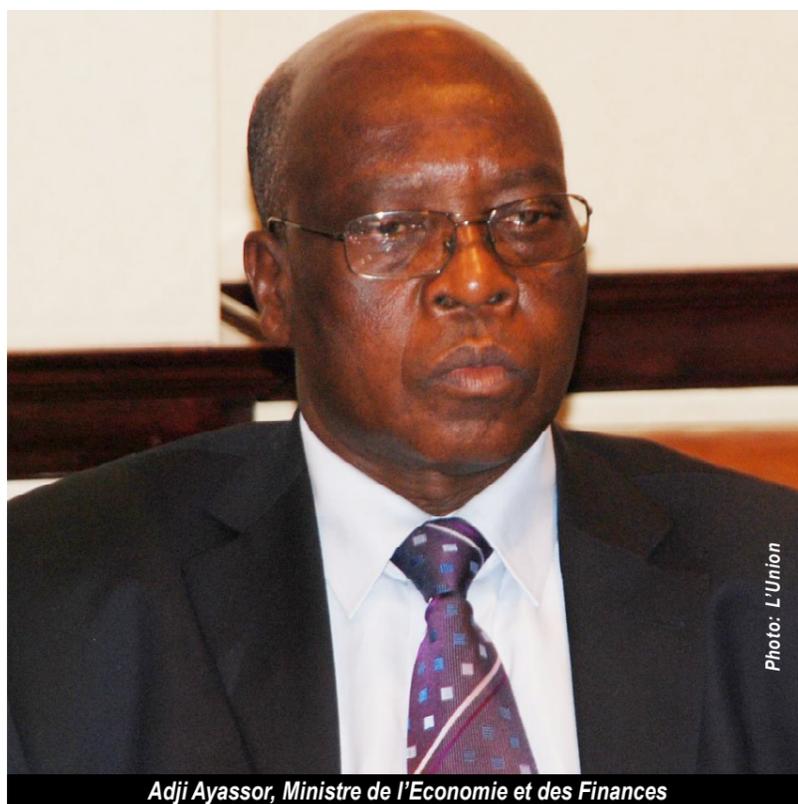
Pour des raisons d'une charge financière immobilière induite à l'Etat

Plus de 55% des loyers et baux administratifs résiliés, sur un total de 1.028

Insuffisance et cherté du ciment togolais sur le marché togolais

Les réseaux "clairement obscurs" font toujours courir les ministres du Commerce

** Les initiatives s'enchaînent et se ressemblent, finalement.*



Adji Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

En plus de l'aide budgétaire au Togo

Des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de 5 ans nourris à l'UE

Fin de l'atelier d'élaboration du programme pluriannuel ce vendredi

Mieux répondre aux besoins du pays par des statistiques solides

Protection des citoyens et lutte contre la criminalité

Les abonnés à la téléphonie "systématiquement" identifiés à compter de janvier 2012

** Conformément à la pratique internationale en cours et à l'instar des voisins ghanéens.*

Repères

L'importance de la propriété intellectuelle

Un forum national sur la propriété intellectuelle et le développement économique, social, culturel et technologique a réuni les 30 juin et 1er juillet à Lomé, des chercheurs et professeurs d'Universités d'Afrique et d'Europe.

Initié par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en collaboration avec l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) et le gouvernement togolais, cette rencontre a permis de réfléchir sur "l'économie du savoir" et mettre sur pied une politique de développement de la propriété intellectuelle qui vise la promotion de l'entrepreneuriat, le transfert de technologie, l'invention, la recherche et surtout la valorisation des résultats de la recherche. Pendant deux jours, les participants ont débattu de plusieurs thèmes notamment le cadre juridique et institutionnel de la propriété intellectuelle au Togo ; la déclaration de Dakar et le plan d'action subséquent ; l'industrie créative et développement du concept ; l'accès à l'information technologique et scientifique. Pour le ministre de l'Industrie, de la Zone franche et des Innovations technologiques, El Hadj Bakalawa Fofana, le choix des thèmes de ces assises est révélateur, puisqu'il s'agit de partager des expériences non seulement sur l'intégration de la propriété intellectuelle dans les politiques et programmes de développement mais également sur la propriété intellectuelle dans le processus de développement économique.

M.A./ATOP

Musique

Kezita sur la scène du CCF ce samedi

Scène inédite sur la scène de l'Institut français le samedi 09 juillet prochain. La chanteuse togolaise Kezita, présente sur les ondes et à la télé depuis plusieurs mois, fera une grande apparition publique. Sœur de la chanteuse de gospel à la voix truculente, renya, Kezita honore une tradition familiale de la musique d'un grand intérêt. Contrairement à sa sœur, Kezita donne dans un registre beaucoup plus pop et révolutionnaire : le reggae. La roots girl à la voix percutante a débuté sa carrière dès l'école dans le groupe de danse Kiffe Kiffa. Elle s'est ensuite fait connaître avec " Une histoire banale ", chanson à succès au Togo et dans toute la sous région.

En concert live au Centre



Culturel Français de Lomé, le 09 juillet 2011, à partir de 19h, la chanteuse, l'une des rares femmes à incarner la mouvance musicale de Bob Marley au Togo, présentera son premier album lors d'une prestation inédite

Littérature

Hemingway suicidé à cause du FBI?

Le New York Times remet en question la nature de la mort d'Ernest Hemingway en publiant une lettre d'un de ses amis et biographe, Aaron Edward Hotchner.

Ernest Hemingway, écrivain nobélisé en 1954 aussi connu pour avoir enduré la Première Guerre mondiale, se serait tué du fait de troubles physiques et psychologiques graves. Après un séjour en hôpital psychiatrique, l'écrivain américain s'est suicidé d'une balle dans la tête, le 2 juillet 1961, à son domicile dans l'Idaho.

Mais le 2 juillet 2011, date anniversaire des 50 ans de sa mort, une lettre de son ami Aaron Edward Hotchner publiée par le New York Times suggère qu'Hemingway a été poussé au suicide par de fortes pressions du FBI, qui l'accusait de collaborer avec le régime cubain des années 1940.

La lettre d'Hotchner pourrait apporter un nouvel éclairage autour de la mort d'Ernest Hemingway. En effet, Hotchner y écrit qu'en 1959 Hemingway signe un contrat avec le Life Magazine afin d'écrire sur le régime politique espagnol. Installé à Cuba pour ce faire mais rencontrant des difficultés à réduire son article à la taille imposée, il appelle son ami Hotchner au secours, qui voit alors de vrais signes de détresse. Celui-ci explique dans sa lettre :

"Je revins à New York sachant mon ami "fatigué et abattu" mais pensant qu'un peu de repos suffirait à lui faire retrouver rapidement pieds."

C'est lors d'une partie de chasse annuellement organisée par les deux amis que l'affaire prend une tournure plus nette. Hemingway ne va pas mieux et semble angoissé. La lettre dévoile qu'Hotchner s'inquiète de l'état d'Hemingway, qui lui confie alors se croire suivi par le FBI :

"C'est l'enfer putain. Ils ont tout mis sur écoute. C'est pourquoi nous utilisons la voiture du Duc: la mienne est mise sur écoute. Tout est mis sur écoute. Je ne peux pas utiliser le téléphone. Le courrier est lui aussi intercepté."

The Telegraph explique que l'entourage d'Hemingway le pense alors paranoïaque. Semant le doute, la missive ne laisse jusque-là pas la possibilité d'établir des faits avérés mais ne fait que décrire des attitudes tendant à montrer que l'écrivain sombre dans la peur incessante d'être poursuivi.

Malade mental paranoïaque ou écrivain engagé sous pression?

Repères

Pour l'amélioration de la qualité des soins de santé

La société " Général d'Équipement et de Technologie " (GET) en collaboration avec la société " REPROPHARMA ", a présenté aux acteurs de la santé, des nouvelles technologies médicales, au cours d'un séminaire tenu le jeudi 30 juin à Lomé.

Ce séminaire entend contribuer à l'amélioration de la qualité des soins de santé de la population togolaise et montrer aux spécialistes sanitaires la possibilité d'acquérir des technologies médicales de qualité et à des coûts supportables. Il s'agit entre autres d'appareils médicaux, d'échographe, de cabinet dentaire portatif, de l'automate d'hématologie, de radio mobile et fixe, de spectrophotomètre, de microscope, de tensiomètre semi automatique, à brassard et à poigné, de glucomètre. Pour le directeur général de la société GET, Luc Dansou, la santé humaine est précieuse et pour y arriver, l'infrastructure hospitalière est nécessaire pour les centres de santé. " Il n'y a pas d'hôpital sans plateau technique qui fournit les moyens nécessaires au diagnostic, à l'exploration et à la thérapie des patients. Le plateau technique représente en effet un pôle capital de l'organisation et de l'efficacité d'un établissement de santé ", a-t-il indiqué. Le directeur général de la société " REPROPHARMA ", Bényi Dègnon Johnson a, pour sa part, rassuré les potentiels acquéreurs que chaque vente sera suivie d'une formation conséquente et d'un service après-vente et invité les participants à relayer l'information au sein de leurs structures sanitaires.

M.A./ATOP

Prix

Le Prix de la Fondation Sovereign Art intègre l'Afrique

La Fondation Sovereign Art est une organisation charitable basée à Hong Kong et au Royaume Uni. Elle a déjà organisée avec succès plusieurs événements de Prix pour les Arts en Europe, en Asie et présentement prépare le lancement du Prix Africain pour les Arts.

Le Prix Africain de l'Art sera le prix inaugural de la Fondation Sovereign en Afrique. Les

candidatures ne se passeront que par proposition d'expert et un panel de juges internationaux procédera à la sélection des 30 meilleures propositions comme finalistes. Ces dernières exposeront leurs œuvres au cours d'une Foire Artistique qui se tiendra à Johannesburg du 22 au 25 septembre 2011. Les œuvres exposées seront vendues et les revenus également partagés entre

les artistes finalistes et la Fondation Sovereign Art.

Les objectifs de ce Prix Africain des Arts sont de sensibiliser la conscience collective ; de donner une visibilité, une reconnaissance et une opportunité nécessaires pour les artistes africains et enfin de collecter de fonds significatifs pour des charités en Afrique.



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de Maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Les Samedis 09 et 16 Juillet 2011

06h 00 à 15h 00 : Toute la ville de Tsévié, Service Planification, Diamond ciment à Dalavé, Davié, Péage de Davié, Voltic, White Way, Oando, CMS Davié, Ferme Anénou, les Services TdE Davédji, Adétikopé, Togocel et Télécel, Adétikopé, Dépôt EET à Adétikopé, Service Amical.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

Pour des raisons d'une charge financière immobilière induite à l'Etat

Plus de 55% des loyers et baux administratifs résiliés, sur un total de 1.028

Sylvestre D.

C'est le résultat intermédiaire d'un travail de sape qui se fait au sommet de l'Etat pour assainir les relations entre l'Etat et ses différents bailleurs et disposer de données fiables, actualisées et vérifiables liées aux bâtiments loués auprès des propriétaires privés. Cela a rencontré la réticence et la furie des réseaux profiteurs qui ne veulent rien lâcher. Dieu seul sait ! Du 31 janvier au 15 février 2011, une mission d'audit a sillonné les préfectures du pays pour rencontrer les propriétaires des bâtiments objets des baux administratifs, de Cinkassé à Lomé. Tout propriétaire concerné dans une préfecture donnée a dû se présenter au contrôle, muni de son contrat ou tout autre document justificatif et du reçu de son dernier paiement. Car, il est constant que l'Autorité gouvernementale paie pour des locations qui n'étaient plus opposables à la puissance publique, avec une inflation volontaire et complice des prix des loyers entre les propriétaires immobiliers et des commis de l'administration publique. Et l'Autorité s'est décidée à aller à une résiliation, pour repartir sur des bases plus saines et modernes. « Dans le cadre de l'assainissement des finances publiques, tous les contrats de bail portant sur les bâtiments servant de logement de fonction aux agents de l'Etat, civils ou militaires, sont résiliés », précisait fin janvier 2011 un



Photo: L'Union

Adjy Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

communiqué, au titre de préavis de trois mois, d'Adjy Ayassor, ministre de l'Economie et des finances. L'opération a couru jusqu'au 28 avril dernier.

Aujourd'hui, de sources confirmées, le patrimoine immobilier de l'Etat s'est éclairci. Ainsi, 150 contrats (soit 51%) portant sur des immeubles servant de services sont résiliés, sur un total de 294 recensés. Dans le lot des immeubles servant à la fois de services et de logements, 72 contrats sont annulés sur les 93 recensés. Alors qu'on en a annulé 345 sur un total de 641 bâtiments servant uniquement de logements. Ce sont finalement 461 contrats qui ne sont pas résiliés, sur le total de

1.028 bâtiments baillés jusque-là. D'où le taux de résiliation de 55,15%. On peut apprendre que, dans les détails des immeubles baillés ici et là sur toute l'étendue du territoire, Lomé-Commune et Golfe prennent la tête avec 277, suivis des Plateaux (241). Puis, suivent la Kara (217), la Maritime sans Lomé et Golfe (107), les Savanes (102) et la Centrale (84). Au demeurant, il a été noté que six immeubles sont occupés par des services déconcentrés de l'Etat, mais la procédure de signature de leur contrat ne s'est pas achevée. Ce qui devra être régularisé. Les mêmes sources précisent que, dans le lot des contrats non résiliés, l'Autorité entend reconduire sa

signature pour 387 contrats, représentant les anciens baux servant de services et, à la fois, de services et de logements. Quand on sait que le nombre des seuls immeubles servant de logements est arrêté à 641, soit 62% des immeubles loués jusqu'ici. Rappelant que la nouvelle politique veut qu'on octroie désormais à l'agent public concerné un montant lui permettant de se trouver lui-même sa location. De quoi éviter les inflations et surévaluations complices.

Au préalable, une mission d'audit des loyers et des baux de l'Etat a recensé les bâtiments administratifs autres que les bâtiments d'écoles et les logements des garnisons militaires, identifié les loyers et les contrats de bail en cours de validité et leurs montants. Elle a été conduite par le cabinet AGECEBTP. C'est depuis lors qu'il a été précisé qu'en maîtrisant la masse financière immobilière, supportée tous les mois, l'Autorité proposera une harmonisation des loyers et baux administratifs par des contrats-types et un mécanisme de suivi de leur gestion, et négociera, avec l'appui de la Direction du Matériel, les loyers à payer aux propriétaires. Non plus avec des intermédiaires des fois véreux. C'est presque l'épilogue, en attendant le rapport définitif, d'un processus qui aura débuté en août 2009 sur ressources internes de l'Etat. Les exigences du nouveau logiciel de gestion des dépenses y obligent.

VERBATIM Par Eric J.

Punition béton

De plus en plus, la pénurie du ciment au Togo fait des vagues. La semaine dernière, des informations concordantes faisaient état de l'inexistence de cette denrée essentielle pour l'économie nationale dans la partie septentrionale du pays. Il est question de toutes les difficultés pour les populations de trouver le ciment pour des besoins d'utilisation domestique. A en croire certaines sources, l'unique paquet de ciment pour construire la tombe d'un parent disparu était introuvable. Ainsi, les chantiers de bâtisses d'habitation étaient bloqués. Les populations consternées n'en croyaient pas à leurs yeux.

Dans plusieurs médias, il était raconté que plusieurs chargements quittaient Lomé à partir de Cimtogo et Tabligbo à partir de Wacem pour l'intérieur du pays et jamais, ils n'arrivaient à destination. Entre temps, les véhicules chargés prenaient d'autres destinations, en l'occurrence vers les pays limitrophes et certains pays de l'hinterland où le ciment est vendu plus cher. Inévitablement, le prix du produit flambe partout sur le territoire national. Alors même que la demande devenait de plus en plus forte. Un véritable paradoxe incompréhensible du moment où les deux cimenteries n'ont pas diminué leur production. D'ailleurs, en mai 2010, le ministère du commerce leur avait demandé de porter la livraison nationale de 80% à 90% pour Fortia, de 50% à 80% pour Cimtogo dans un souci de satisfaire la demande nationale.

Face à cette situation de pénurie et de hausse insupportable, les distributeurs sont pointés du doigt. Mais, ceux-ci se défendent arguant, maladroitement, que le ciment est rare et qu'il leur faut de longues distances pour s'en approvisionner. Et donc, pour respecter certains engagements, loyer, impôts et taxes et autres charges, ils se doivent d'augmenter les prix.

Devant cette situation fâcheuse dont les commanditaires sont en réalité, des commerçants véreux connus de tous, ceux qu'on appelle grossistes, le ministre en charge du commerce a tapé du poing sur la table. Dans un communiqué rendu public mardi dernier, il a confirmé l'interdiction de la spéculation et rappelé aux revendeurs qu'ils doivent se conformer aux tarifs officiels :

- Fortia : la tonne : 77.000 F.CFA ; le paquet : 3.850 FCFA
- Diamond : la tonne : 80.000 F.CFA ; le paquet : 4.000 FCFA
- Cimtogo : la tonne : 81.000 F.CFA ; le paquet : 4.050 FCFA.

Suite à cela, le ministre Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu compte user de la manière forte pour ramener de l'ordre dans le secteur. Son rappel est assorti d'une mise en garde ferme : « Des contrôles inopinés seront effectués et les contrevenants seront sévèrement punis. » Une punition béton en perspective.

Protection des citoyens et lutte contre la criminalité

Les abonnés à la téléphonie "systématiquement" identifiés à compter de janvier 2012

* Conformément à la pratique internationale en cours et à l'instar des voisins ghanéens.

Conformément à la pratique internationale en cours, et à l'instar des voisins ghanéens – récemment – et d'autres, les numéros des abonnés de téléphonie seront désormais « systématiquement » et « obligatoirement » identifiés sur toute l'étendue du territoire national. La décision a été prise fraîchement en conseil des ministres, mercredi 6 juillet 2011, par un décret du gouvernement. Elle s'explique, officiellement, par le fait que « le développement spectaculaire des communications électroniques, dont le téléphone, a entraîné aussi un accroissement de la criminalité liée à l'utilisation de ce moyen de communication ». Le devoir régalien s'impose donc à l'Autorité publique de « protéger les citoyens contre tous les crimes commis par le moyen du téléphone », estime le conseil des ministres.

D'entrée, il est exigé que les exploitants de réseaux ou services de télécommunications ouverts au public prennent « toutes les mesures afin que tous les abonnés utilisant déjà leurs services, mais non identifiés avant le démarrage de l'identification, fassent l'objet d'identification dans un délai maximum de six mois » à partir de l'adoption de ladite décision. « Ils

sont tenus de suspendre les services aux abonnés qui ne se seront pas fait identifier après ce délai », dit clairement le texte. C'est-à-dire à compter de janvier 2012. En cas de suspension des services, les exploitants de réseaux ou services ouverts au public qui se sont acquittés sans faute des diligences liées à l'identification « ne sont tenus d'aucune responsabilité de nature à entraîner le remboursement de crédits de communication non consommés ou de paiements d'éventuels dommages et intérêts ». Au mieux des cas, l'abonné suspendu peut disposer encore d'un délai de trois mois pour lui permettre de s'identifier et de conserver son numéro, au risque de perdre définitivement son abonnement.

La mesure met visiblement fin à l'achat des cartes à puce à la criée aux grands carrefours de Lomé. Jusqu'à fin décembre 2010, on pouvait, par exemple, encore acheter une puce auprès des vendeurs ambulants au Ghana. La pratique a pris fin avec la décision de ce gouvernement d'identifier tous les abonnés de réseaux téléphoniques. Les Togolais abonnés aux réseaux ghanéens ont dû traverser la frontière, le passeport en main, pour se les faire



Photo: L'Union

Col Latrta Gnana, Ministre de la Sécurité

conserver. L'annonce passe également au Bénin voisin et au Sénégal pour une identification très prochaine des abonnés aux réseaux de téléphonie. En fond, il est évoqué, ici comme en Occident, les actes criminels et autres déviations commis à l'aide de supports téléphoniques aux numéros non identifiés. La mesure « permettra aux opérateurs de répondre aux réquisitions des services de la justice pour l'identification des personnes animées par de mauvaises intentions, et qui portent atteinte aux droits, à la liberté et à la sécurité des citoyens », a dit le

gouvernement. En Europe et aux Etats-Unis, l'on ne peut aujourd'hui se procurer une puce sans au préalable s'être fait identifié.

Des mesures pratiques

Loin de priver le pauvre citoyen, particulièrement des milieux ruraux, notamment du joyau qu'est devenu le téléphone portable, les mesures pratiques sont prises pour la mutation à l'identification. Pour s'abonner désormais au téléphone mobile, il faudra présenter une pièce d'identité en cours de validité ou toute autre pièce, passeport, permis de conduire, carte de séjour ou carte consulaire pour les étrangers, etc. Mais, pour les personnes n'ayant pas de pièce d'identité, il faudra deux témoins ayant eux-mêmes leurs pièces d'identité à jour. Pour l'enfant mineur, la signature d'un de ses parents ou d'un tuteur avec une pièce d'identité est obligatoire. Pour les personnes morales, il faudra des documents justifiant de leur existence, comme l'extrait de l'identification au registre du commerce, le récépissé d'enregistrement pour les associations et la pièce d'identification du responsable ou du dirigeant.

Pour une meilleure compréhension de cette nouvelle mesure, le gouvernement

annonce, et à juste titre, une campagne d'explications, de communications pour une bonne application, ceci dans le but de rassurer les citoyens que leurs droits et libertés seront protégés mais que chacun devra accepter ces nouvelles règles pour la sécurité de nous tous. Car, déjà, des propos font croire à une tentative de mise sur écoute des communications des Togolais. Il n'est point question de thésauriser l'information ; il faut communiquer !

L'identification

A compter de la nouvelle décision, il s'agira pour les exploitants de réseaux d'élaborer, en accord avec l'Autorité de réglementation des secteurs des postes et télécommunications (ART&P), des fiches d'identification. Ces fiches, d'après le décret du gouvernement, renseignent au minimum sur l'état civil et l'adresse complète du souscripteur. Il est également exigé une copie d'une pièce d'identité de l'abonné. La présence physique du souscripteur à l'abonnement est exigée au moment de la signature de la fiche d'identification. Tous les distributeurs – d'un réseau donné – doivent être en mesure de procéder à ces identifications.

Les différents renseignements et pièces reçus par les exploitants de

réseaux ou services ouverts au public sont conservés par eux dans un fichier informatisé créé pour la circonstance. Et à mettre à jour régulièrement, au plus tard deux semaines après l'attribution d'un numéro à un abonné. En cas d'utilisation temporaire du numéro, la fiche d'identification doit mentionner la période d'utilisation du numéro sollicité.

Pour des raisons évidentes de sécurité, l'abonné est tenu de signaler à l'exploitant de réseaux ou services toute cession, perte ou vol de son numéro. En cas de cession, le nouvel utilisateur est aussitôt identifié. Dans le cas où ces formalités ne seraient pas accomplies par l'abonné, sa responsabilité demeure engagée en cas d'utilisation frauduleuse ou attentatoire à l'ordre public de ce numéro.

Les exploitants de réseaux ou services sont tenus de prendre les dispositions qui s'imposent afin d'assurer la protection de l'intégrité et de la confidentialité des données à caractère personnel, sous le contrôle de l'ART&P. Ces données ne peuvent être divulguées que pour des raisons de défense et de sécurité nationales, sur autorisation signée par une autorité judiciaire ou le ministre en charge de la Défense.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Les banques togolaises enregistrent 17,7 milliards Cfa de prêts fin juin

Jean Afolabi

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 22 au 28 juin 2011, ont atteint le niveau de 78,500 milliards de francs Cfa de prêts, et autant pour les emprunts. Les banques et établissements de crédit de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo ont enregistré les plus grosses opérations, soit environ 60 milliards de francs de prêts, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Le moyen pondéré de ces opérations était fixé à 3,81%. Le taux minimum est ressorti à 3,00% et le taux maximum à 6,50%.

Les banques togolaises ont réalisé, au cours de la même période, 17,700 milliards de francs de prêts, mais n'ont enregistré aucun emprunt. Ils se constituent de 10,000 milliards de francs de prêts à un jour et de 7,700 milliards de prêts à une semaine. Les taux moyen pondéré, minimum et maximum de ces deux catégories de prêts étaient fixés respectivement à 3,00% et 3,63%, à 3,00% et 3,00% et à 3,00% et 6,50%.

Loin devant le Togo, les banques ivoiriennes ont enregistré des prêts de 24,950 milliards de francs - à savoir 14,000 milliards à une semaine, 3,250 milliards à deux semaines et 7,700 milliards à un

mois - et 0,200 milliards de francs d'emprunt. Juste avant les banques du Togo, celles du Mali ont réalisé 18,500 milliards de francs de prêts et 6,500 milliards de francs d'emprunts.

Viennent après les établissements du Bénin (10,000 milliards et 16,000 milliards), du Sénégal (5,250 milliards et 19,800 milliards) et du Niger (1,100 milliard et 3,800 milliards). Les banques du Burkina Faso ont enregistré les plus gros emprunts, à 28,000 milliards de francs, contre seulement un petit milliard de francs de prêts. Quant à la Guinée-Bissau, elle n'a enregistré que des emprunts, à 4,200 milliards de francs à une semaine.

A l'échéance du 4 juillet 2011

La Banque centrale a injecté 226 milliards Cfa dans le marché

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 28 juin 2011, à une injection de liquidités à taux variables d'un montant de 226 545 millions de francs Cfa, dans le cadre de ses adjudications régionales hebdomadaires. Le montant mis en adjudication était de 275 000 millions de francs. Cette opération est arrivée à échéance le 4 juillet 2011, d'après l'adjudication n°25/H/2011 du 24 juin 2011 de la Banque centrale.

L'opération a enregistré 25

soumissions des huit places de crédit de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Les banques togolaises ont soumissionné seulement à hauteur de 3,0 milliards de francs, bien loin derrière le Bénin (77,105 milliards de francs), le Burkina Faso (74,500 milliards de francs), ou encore le Sénégal (34,300 milliards de francs). Le Mali a soumissionné à hauteur de 23,600 milliards de francs et le Niger à 7,000 milliards de francs. La Côte d'Ivoire (4,000 milliards de francs) et la Guinée-Bissau (3,040

milliards de francs) arrivent juste avant le Togo.

Le taux marginal issu de l'adjudication est fixé à 3,2500% et le taux moyen pondéré est revenu à 3,3353%. Les taux minimum et maximum proposés sont sortis respectivement à 3,2500% et 3,7000%. La Banque centrale a lancé un nouvel appel d'offres, valeur 5 juillet 2011, pour l'échéance du 11 juillet 2011 en reconduisant le montant de 275 000 millions de francs.

En plus de l'aide budgétaire au Togo

Des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de 5 ans nourris à l'UE



Dédé Ahoéfa Ekoué, Ordonnateur national du FED



Patrick Spirlet, Chef de la délégation de l'UE au Togo

La précision a constitué la seconde partie de la double signature de convention ce 5 juillet à Lomé. Et pour cause, «la situation nutritionnelle au Togo est très préoccupante, avec des taux de malnutrition aiguë et chronique élevés sur l'ensemble du territoire qui souvent dépassent les taux acceptables selon l'OMS», à en croire les mots de Patrick Spirlet, Chef de la délégation de l'UE au Togo. Le soutien financier de l'UE à hauteur de 1,8 million d'euros, environ 1,18 milliard de francs Cfa, au «Projet d'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans à travers une approche communautaire au Togo» devra concourir au renforcement des capacités des agents de santé des districts et communautaires (bénéficiaires secondaires), à la surveillance de la croissance de l'enfant, à la prévention et la lutte contre la malnutrition, à l'alimentation du jeune enfant, à la promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées, à la supplémentation en vitamine A et le déparasitage, etc. En plus d'aider les femmes enceintes et allaitantes en leur apportant des conseils relatifs aux soins prénataux, dans le domaine de la prévention de la transmission du VIH/SIDA mère-enfant.

Liant ces objectifs à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la ministre Dédé Ahoéfa Ekoué, Ordonnateur national du FED, révélait que le projet s'étend à plus de 240 villages

et 112 centres de santé. Et de partir d'un constat selon lequel l'impact des investissements se trouve quelque peu affecté par les effets néfastes des inondations devenues, depuis 2008, un phénomène récurrent au Togo entraînant la destruction des récoltes et des habitations. «Les enquêtes réalisées auprès des populations victimes font ressortir des taux de malnutrition chronique de plus de 23%, une insuffisance pondérale de 27% en particulier chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes», ajoutait-elle.

Rappelons que, comme nous l'annonçons dans la parution de mardi, la première partie de la cérémonie a consisté en l'officialisation de l'allocation d'un avenant de 7,5 millions d'euros, soit environ 5 milliards de francs Cfa, au profit du budget togolais de

2011. Laquelle allocation est, en fait, l'extension du programme «Appui Budgétaire à la Réduction de la Pauvreté (ABRP)», mis en place en novembre 2009. C'est la marque de l'engagement de l'Union européenne auprès des autorités du pays pour soutenir l'amélioration des finances publiques, la relance économique et le progrès social. L'effort paie, dira-t-on. Sur la période 2009-2011, le plafond du programme ABRP est porté à 34,5 millions d'euros, soit plus de 22,6 milliards de francs Cfa. Après les progrès dans la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et des réformes macroéconomiques, le Togo a bénéficié de plusieurs décaissements entre 2009 et 2010, à hauteur de 38,2 millions d'euros, soit plus de 25 milliards de francs au profit de son budget général.

Fin de la sixième revue de l'accord FEC du FMI

Le Mali touche une augmentation de 20 milliards Cfa

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (Fmi) a achevé, mi-juin, la sixième revue des résultats obtenus par le Mali dans la mise en œuvre du programme économique appuyé par les ressources de la Facilité élargie de crédit (FEC), a approuvé un relèvement du niveau d'accès d'un montant équivalent à 25 millions de DTS (environ 40 millions de dollars ou 20 milliards de francs Cfa ou 27% de la quote-part du Mali) pour amortir l'impact des crises en Côte d'Ivoire et en Libye, et approuvé la modification d'un critère

de réalisation. La conclusion de la revue autorise le décaissement immédiat d'un montant équivalent à 21 millions de DTS (environ 33,7 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements effectués jusqu'à présent au titre du programme à l'équivalent de 46,99 millions de DTS (soit 75,3 millions de dollars).

L'accord FEC conclu en faveur du Mali a été approuvé par le Conseil d'administration le 28 mai 2008, pour un montant équivalent à 27,99 millions de DTS (environ 45,7 millions de dollars). Le 26 janvier

2011, le Conseil d'administration a approuvé la prorogation de l'accord à fin décembre 2011). D'après Mme Nemat Shafik, directrice générale adjointe du Fonds et présidente par intérim, le Mali a connu une évolution macroéconomique favorable. Les résultats enregistrés dans le cadre du programme appuyé par la FEC restent très satisfaisants et reflètent la détermination des autorités à atteindre les objectifs fixés. Les perspectives économiques pour 2011 sont favorables avec un raffermissement attendu de l'activité économique.

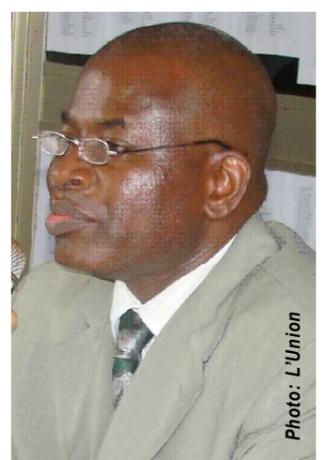
Fin de l'atelier d'élaboration du programme pluriannuel ce vendredi

Mieux répondre aux besoins du pays par des statistiques solides

Il faut mieux adapter les solutions aux besoins réels des populations nécessiteuses, les planifier et les budgétiser. Les autorités togolaises ont compris le credo en cherchant par tous les moyens à restaurer le travail statistique national. A l'étape actuelle, il s'agit d'inscrire sur chaque axe prioritaire les actions à mener. Et ce sur la période 2011-2013. C'est le sens de l'élaboration ce jour (après deux jours d'atelier à Tsévié) du programme pluriannuel des activités statistiques

du Togo qui se veut «un instrument de coordination statistique et d'intégration de la vision de la Gestion axée sur les résultats (GAR) et la planification stratégique dans les activités statistiques», selon les mots du Directeur général de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), Kokou Yao N'Guissan. Et d'ajouter qu'il permet d'avoir une vision globale et synoptique des activités statistiques à court et moyen termes, de rendre crédible le système statistique togolais, de maîtriser les outils de programmation et de budgétisation. Cet exercice devra mettre en confiance les partenaires techniques et financiers et l'Etat togolais sur ce que veut réellement celui-ci. Le programme pluriannuel constituant un véritable outil de plaidoyer pour la mobilisation des ressources indispensables auprès de l'Etat et de ses partenaires.

En réalité, l'élaboration dudit programme s'insère dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS), matérialisée par la loi statistique nationale de fin mai 2011. Laquelle mesure législative a ouvert la voie à une accélération



Kokou Yao N'Guissan, Directeur général de la statistique et de la comptabilité nationale

de la mise en œuvre de la SNDS. Et les membres des comités sectoriels de la SNDS ont dû s'accorder à Tsévié sur l'état d'avancement du processus de mise en œuvre, les dispositions contenues dans la loi statistique, pour finalement élaborer le programme pluriannuel (2011-2013), décliné en programme annuel du système statistique national. «...il nous faut des plans

(suite à la page 5)

SANTÉ Par Maurille Aféri

Migraine

Complications

Même si les douleurs qu'elles provoquent sont très intenses, les crises de migraine n'ont pas de conséquences immédiates sur la santé. Cependant, des études récentes ont montré que la migraine est associée à long terme à un risque accru de troubles vasculaires. Le risque d'infarctus

du myocarde serait ainsi multiplié par 2 chez les migraineux. Les mécanismes ne sont pas encore bien compris. Il est donc important d'adopter une bonne hygiène de vie pour réduire le risque cardiovasculaire : ne pas fumer, bien s'alimenter et faire du sport régulièrement.

De plus, la migraine peut

considérablement altérer la qualité de vie des personnes qui en souffrent. C'est aussi une cause importante d'absentéisme à l'école et au travail. D'où l'importance de consulter un médecin pour trouver un traitement efficace.

Symptômes de la migraine

Dans la plupart des cas, la crise de migraine survient sans signes

précurseurs. Chez certaines personnes, toutefois, la crise est précédée d'une aura ou de quelques signes précurseurs, qui varient d'une personne à l'autre. Une même personne peut avoir des crises sans aura, et d'autres avec aura.

(à suivre)

Insuffisance et cherté du ciment togolais sur le marché togolais

Les réseaux "clairement obscurs" font toujours courir les ministres du Commerce

* Les initiatives s'enchaînent et se ressemblent, finalement.

Sylvestre D.

Pour reprendre l'ironie d'un enseignant : le Togo est tellement petit qu'un bon athlète, par un bon saut en longueur, peut le traverser. Autrement, pour ce petit rectangle, il n'est pas difficile de savoir qui fait quoi. Surtout quand cela pénalise le citoyen lambda qui vit au jour le jour. Le communiqué du mardi, sous forme de mise en garde, du ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu du Commerce peut ou doit faire rire le bas peuple. Le membre de l'Exécutif n'a pas caché l'effet de la spéculation des vendeurs grossistes et détaillants de ciment. C'est à craindre qu'un texte est vite pondu, que les médias l'amplifient, qu'on en arrive à prendre des mesures...et puis c'est tout. La démarche similaire avait prévalu au temps de Yendja Yentchabré et de Guy Lorenzo. Depuis le 1^{er} août 2008, on a dû réinventer une subordination de la vente du ciment à une autorisation délivrée par le ministre du Commerce à chaque distributeur agréé qui, en plus, devait fournir la liste de tous ses revendeurs. Et avec Guy Lorenzo, on s'était mis sur la piste de l'interdiction d'exporter le ciment togolais, avec «l'obligation de satisfaire en priorité la demande du marché national de clinker» pour les deux unités de production. L'«Opération Togo d'abord», avec des policiers à la commande des camions remplis de ciment, est aussi

passée par-là. Séléagodji Ahoomey-Zunu, lui, sort la solution d'un tableau de bord pour suivre la livraison du ciment de l'usine au vendeur qui doit signaler toute baisse de sa commande au ministère qui intervient auprès du producteur pour, peut-être, la compensation. Tout ça pour que la pénurie ne soit pas artificielle. En vain. Or, la logique est simple. Avec une population en croissance constante et un désir vif de se trouver chez soi, il faut se rendre à l'évidence que le maigre pourcentage déversé sur le marché national, motif pris d'un statut de zone franche qui fait envoyer plus de 70% de la production au-delà des frontières, n'est plus adapté. Des clauses devraient être incluses dans le contrat pour cette fin : c'est la prévoyance dans la gouvernance. Finalement, peut-être, il faut croire avec l'effectivité de la nouvelle loi sur la zone franche qui exclut de son champ les entreprises d'exploitation minière. Et que ça marche, «les contrôles inopinés seront effectués et les contrevenants seront sévèrement punis».

Jusqu'ici, il est dit que 23.000 tonnes de ciment sont livrées en une semaine pour la consommation locale, dont près de 4.000 tonnes vers la région septentrionale. Et que le pays a une capacité de production totale mensuelle



Séléagodji Ahoomey-Zunu, Ministre du Commerce

d'environ 100.000 tonnes, à raison de 60.000 tonnes pour Cimtogo et 40.000 tonnes pour Fortia. En mai 2010, il leur a été demandé de porter la livraison nationale de 80% à 90% pour Fortia, de 50% à 80% pour Cimtogo. Pour la même cause, deux permis d'exploitation à grande échelle de gisement de calcaires sont récemment accordés aux sociétés West African Cement (Wacem) et Scantogo-Mines S.A. du groupe HeidelbergCement Africa (Cimtogo) pour une durée de 20 ans chacun, sur 75 millions de tonnes de calcaire. L'Exécutif accédait ainsi à une demande formulée par les deux unités de production pour faire face à la croissance des demandes et à la flambée des prix. De quoi aboutir à 3 millions de tonnes annuelles, pendant une vingtaine d'années.

Comme du déjà entendu, l'un des anciens nouveaux motifs veut que la pénurie est due à des «problèmes techniques» des usines. Depuis quand et jusqu'à quand?

On n'a pas fini de pénaliser le citoyen, consommateur final. Pour lui, la réflexion est toute simple : malgré les cimenteries dont dispose son pays, le matériau de construction manque ; il faut lancer un SOS de bouche à oreille pour être alerté si le paquet de ciment est vu quelque part ; il faut attendre des semaines pour en trouver ou se tourner vers le ciment ghanéen ; et finalement, le vendeur augmente le prix et c'est à prendre ou à laisser, sachant qu'un reçu ne te sera pas délivré. Si tu refuses, un autre viendra prendre, non pas parce qu'il est fier de subir la spéculation, mais il n'en peut plus de courir derrière le «précieux» bien. Conclusion : la fameuse «Opération Togo d'abord» de 2008, visant à juguler la crise de ciment, a échoué. A l'époque, les vendeurs nous demandaient : «qui vous a dit que les forces de sécurité, convoyeurs des camions, ne pouvaient pas faire autre chose que ce qu'on leur demande?». Il faut tout comprendre. Selon des frères togolais qui travaillent sur le site de Tabligbo, les réseaux qui planifient et exécutent la pénurie et la cherté du ciment ne sont pas aussi obscurs qu'on le croit.

Souvent, ils se bombent le torse au nom des amitiés ou des positions au sommet de l'Etat.

Notons que le Togo est l'un des rares pays ouest africains à posséder d'importants gisements de calcaire de bonne qualité pour la production de clinker, produit intermédiaire pour la fabrication de ciment. Des études confirment qu'il est un vivier en clinker. Quatre importants gisements de calcaire sont connus : Mango (qui n'a pas fait l'objet d'une prospection

détaillée), Pagala (non plus, mais son adéquation pour la production de clinker est confirmée), Aveta et Tabligbo. Dans les années 70, on a estimé à 200 millions de tonnes le gisement de Tabligbo, s'étendant d'Ouest en Est entre Avéta (nord de Lomé) et le fleuve Mono sur la frontière avec le Bénin. Une 3^{ème} usine est ouverte à Dalavé. Mais rien n'est toujours dit sur la Caisse de péréquation qui doit servir à stabiliser les prix du ciment sur tout le territoire.

Fin de l'atelier d'élaboration du programme pluriannuel ce vendredi

Mieux répondre aux besoins du pays par des statistiques solides

(suite de la page 4)

d'actions sur la base d'une évaluation exhaustive de toutes les activités statistiques et de leurs coûts de réalisation à court et moyen termes. Le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers auront alors une vision claire des actions à mener dans le domaine statistique au niveau de tout le système national», relevait à juste titre Komlavi Quashie, Secrétaire général du ministère de la Planification. Les statistiques

doivent donc être fiables pour faire face aux problèmes pressants en termes d'investissement, de contrôle et d'analyse d'impact des politiques et stratégies de développement initié par l'Exécutif. La performance du système statistique national devra faciliter le suivi-évaluation du Document complet de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), pendant qu'un nouveau DSRP se prépare, des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et d'autres stratégies sectorielles.

ATHLETISME/

Maputo 2011 et Londres 2012 en ligne de mire

A l'Assemblée générale de l'ACNOA qui s'est achevée mardi 28 juin dernier à Lomé, on peut voir défiler des sommités du monde olympique ainsi que des athlètes de divers horizons. Parmi ces derniers, l'athlète olympique togolaise vivant en France, Sandrine Thiebaud-Kangni. Son actualité, ses prochains défis ainsi que l'assemblée générale de l'ACNOA ont été passés au crible au cours de cet entretien.

Avec XSports

" Mon actualité actuellement se situe au niveau de la préparation pour les Jeux mondiaux à Daegu en Corée du Sud. Malgré que je sois là au Togo pour les 30 ans de l'ACNOA, je ne perds pas un temps pour aller m'entraîner. Justement après l'entretien avec vous, je file sur la piste", a indiqué Sandrine. Porte-étendard depuis 2001 de l'athlétisme togolais, Sandrine Thiebaud-Kangni ne cesse d'arborer les couleurs à chaque occasion internationale. Ceci en dépit des moyens limités et parfois inexistantes dont disposent les athlètes nationaux. "Moi j'ai toujours été indépendante dans ma discipline et donc ça ne me gêne pas forcément. Mais c'est sûr que si on avait encore plus de soutien de la part des responsables, on pourrait mieux faire".

Pour les prochains Jeux africains à Maputo au Mozambique, Sandrine espère faire mieux qu'au Kenya l'année dernière. " A Nairobi, il faut dire que je ressentais quelques pointes mais je me suis dit que s'il fallait se blesser, il faut que ce soit au Kenya. J'ai terminé 5^{ème} de la 400m et c'est déjà pas mal ". Cette année, Sandrine compte s'aligner dans l'épreuve d'heptathlon qui



comporte sept disciplines d'athlétisme. De quoi se donner encore plus de mal. Mais avec le caractère de la native de Sucy-en-Brie,

aucun défi n'est insurmontable. " C'est vrai que c'est un nouveau défi que je me lance donc je mets toutes les chances de mon côté pour

réussir. On a beaucoup d'athlètes talentueux au Togo qui ne cherchent qu'à être soutenus dans ce qu'ils font. Il y a Florence Ezech qui a décroché une médaille au marteau, il y a moi et Benjamin Boukpeti il y a trois ans à Pékin. Les valeurs sont là. Reste qu'à cultiver tout ça et vous verrez que le Togo pourra retrouver son rang dans le giron international", a confié la championne de France Indoor en 2003.

Sandrine Thiebaud-Kangni est née d'une mère française et d'un père togolais le 21 avril 1976. Elle défend les couleurs du Togo depuis 2001 et est spécialisée dans le 400 m (avant d'opter pour l'heptathlon depuis 2009). Elle a été présente dans les événements majeurs de l'Athlétisme depuis 2003, notamment les Jeux Olympiques d'Athènes en 2004 et de Pékin en 2008.

Football/ Des Togolaises dans la nature en Allemagne

Quatorze footballeuses et entraîneurs d'équipes féminines de football venues du Cameroun et du Togo, ont disparu en Allemagne.

Invitées à une compétition qui se déroule parallèlement à la Coupe du monde, les filles logées dans un

hôtel à Berlin on pris la clé des champs en compagnie de leurs entraîneurs.

Et après plusieurs recherches infructueuses menées par les autorités d'immigration, un porte-parole de la police a déclaré qu'ils sont dé-

somais en Allemagne illégalement et seront traqués.

Contactée jeudi, par notre rédaction, Amavi Patatu, le porte-parole de la Fédération Togolaise de Football affirme que son institution n'est pas au courant de cette invitation.

Espagne/Neymar : le Barça veut griller le Real !

Neymar, qui semblait proche d'un accord avec le Real Madrid, poursuit ses discussions avec... le FC Barcelone ! Les deux géants d'Espagne se livrent une bataille féroce pour s'attacher les services du prodige brésilien de 19 ans. Montant des enchères : 45 millions d'euros.

Pour la presse espagnole, cela ne faisait aucun doute. Neymar devait jouer au Real Madrid la saison prochaine. C'était la semaine dernière. Une éternité en période de mercato ! L'attaquant brésilien, qui dispute actuellement la Copa America, avec la Seleçao, ne se serait en réalité pas mis d'accord avec les Merengues. La presse ibérique évoquait un salaire de 5 millions d'euros annuels pour l'international auriverde de 19 ans. Mais les négociations entre Santos, où il évolue, et le Real Madrid n'ont pas abouti. Le club brésilien ne veut pour le moment pas discuter sur le prix et réclame 45 millions d'euros, soit le montant de la clause libératoire, pour lâcher la nouvelle coqueluche du football brésilien. Une somme que le Real Madrid ne semble pas disposé à mettre sur la table.

Le FC Barcelone s'est engouffré dans la brèche. Le président du club catalan, Sandro Rosell, s'est rendu au Brésil pour rencontrer les dirigeants de Santos et l'agent du joueur, Luis Alvaro de Oliveira Ribeiro. Ce dernier se frotte les mains. Selon le président de Santos, cinq clubs seraient prêts à payer le prix fort pour le transfert de Neymar, soit 45 millions d'euros, le montant de sa clause libératoire. "Par respect pour ces clubs et conformément à nos accords, je ne peux pas révéler leurs identités. Mais sachez que ce sont les meilleurs clubs d'Europe, avait lâché l'homme fort de Santos sur ESPN Brésil, il y a quelques jours ajoutant que les négociations avaient débuté entre ces clubs et l'attaquant de 19 ans. Ils m'ont demandé la permission de négocier avec Neymar. Je leur ai donnée. Ces clubs agissent avec éthique." Parmi ces clubs se trouveraient donc les deux géants d'Espagne, Real et Barça, mais aussi Chelsea et Manchester City, ainsi que le club russe de l'Anzhi Makhachkala, où joue Roberto Carlos.

De toute évidence, le premier club disposé à s'acquitter des 45 millions d'euros de la clause libératoire du joueur prendra un avantage décisif sur ses rivaux. A offre égale, l'attaquant optera bien évidemment pour le club disposant du meilleur standing. Et sur ce plan, le Barça est assuré de coiffer la concurrence. Affaire à suivre...

Lutte contre le travail des enfants

Encore une longue route à Bafilo

Etonam Sossou

A Bafilo (41km de Sokodé), la tradition a longtemps constitué une entrave à la lutte contre le travail des enfants. Les filles sont soumises chaque matin à des corvées domestiques les empêchant souvent de se rendre à l'école à l'heure ou dans le pire des cas s'absenter durant toute une journée. Les garçons eux, sont parfois obligés de cultiver des parcelles de terre durant des heures bien qu'ayant des leçons à apprendre. Si les amis de Massira et Assana ont joui un tant soit peu de leur droit, elles, ont été dans leurs familles la personne à tout faire. «*Je ne termine mes travaux domestiques qu'après 08heures. Et, souvent j'étais encore à la fontaine pour puiser de l'eau pendant que mes camarades sont en classe*», relate Assana qui vit chez son oncle, l'air triste. Pour les parents, l'éducation à la maison est primordiale et celle de l'école ne lui vient qu'en complément. A quoi sert une fille qui sait lire et écrire mais totalement nulle en cuisine ? S'interroge une mère de famille.

Une autre victime de la tradition, Massira. Elle contrairement à ses camarades ne s'expriment que dans sa langue locale, elle n'a jamais été à l'école. On se servait d'elle comme domestique pendant un bon bout de temps avant d'être mise en apprentissage chez une couturière.

Sur le terrain, on remarque que ce phénomène a perpétué le cercle vicieux de la pauvreté et empêché les enfants d'acquérir les



compétences et l'éducation nécessaires pour améliorer leur avenir. L'impact de cette pratique dans cette localité est qu'il dépasse largement le cadre de l'enfance mais il rejaillit également sur l'économie nationale et se traduit par des baisses de compétitivité, de productivité et de revenus potentiels.

Retirer les enfants du monde du travail, leur assurer l'accès à l'éducation et apporter à leurs familles un soutien sous forme de formation professionnelle ou d'opportunités d'emploi, sont autant de défis que doit relever l'ONG AJA (Action pour la Jeunesse d'Afrique) par le biais du club Solidarité des travailleurs domestiques de Bafilo. Une mission très délicate du moment où les parents ne veulent en aucun cas parler des droits de l'enfant. «*Ici, les gens se servent de la religion et de la coutume à outrance. Les enfants, les femmes n'ont jamais de droits, sinon rien que des obligations*» déplore Mme Amidou Roukéyatou, encadreur du club.

AJA a finalement trouvé un canal pour faire passer son message : passer par les enfants pour sensibiliser les parents. Ainsi, des communications qui reposent sur des thématiques qui brisent parfois le tabou (ils abordent des sujets relatifs à la sexualité) sont développées au cours des séances de travail (voir photo). «*Quand les enfants rentrent à la maison, les parents ont toujours envie de savoir ce qu'ils ont appris au club. Et quand un enfant répond par exemple : l'enfant a droit à l'éducation, à la protection contre l'excision, à l'information, au repos, à une pièce d'identité... donc nous avons fait passer le message*», explique l'encadreur.

Aujourd'hui, certains parents se réjouissent de cette initiative car non seulement il est enseigné aux enfants leurs droits mais aussi leurs devoirs. Les travailleurs domestiques de Bafilo disent être soulagés depuis qu'ils ont intégré le club, les parents les exploitant moins qu'avant.

Foire Artisanale du Togo

La Pharmacopée béninoise fortement représentée

Quelques tradithérapeutes venus pour la plupart du Bénin exposent depuis le 29 juin à Sokodé dans le cadre de la 4ème foire artisanale du Togo. Les stands proposent, entre autres, des remèdes contre le fibrome, l'asthénie sexuelle, le diabète, l'ulcère, ... et des produits qui apportent "la chance" au foyer comme dans les affaires. L'Union a soutiré quelques mots à l'un des exposants béninois qui a bien voulu parler de son métier : fabriquer des médicaments à base de plantes et des racines.

"*C'est nous Africains, qui ne soutenons pas la médecine traditionnelle. Autrement mes services sont appréciés par les Européens et les Américains*". Ainsi se réjouit Docteur Dah KAKE Patrice alias "prêtre de FA", tout en montrant le calendrier, les attestations et les invitations aux prochaines foires en Allemagne ou aux Etats-Unis.

Originaire du Bénin, où il a débuté ce métier après huit ans de formation censurée par un diplôme à l'Association Nationale pour la Promotion de la Pharmacopée au Bénin, il affirme être un guérisseur bien connu mondialement pour ses travaux, en matière de lutte contre certaines maladies, jugées incurables par la médecine moderne.



Ce visionnaire a été même invité à participer à des colloques au plan international au compte du Bénin dans le cadre de la revalorisation de la médecine traditionnelle. Des rencontres, comme au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, au cours desquelles, Dah KAKE Patrice alias "prêtre de FA" se distinguera positivement. D'ailleurs, il dispose des représentations dans

certains pays de la sous-région. "Toutes nos difficultés aujourd'hui, c'est que nous ne disposons pas de soutien de la part de nos gouvernants. Imaginez que nous ayons assez de laboratoires et de jardins botaniques, nous pourrions fabriquer des produits "made in Africa" qui seront commercialisés dans les pharmacies", souligne Prêtre de "FA".

C'est pourquoi, il lance un appel pressant aux autorités, aux bonnes volontés et aux bailleurs de fonds pour venir en aide aux thérapeutes africains afin qu'ils vivent du fruit de leur travail. Car, selon lui, les guérisseurs méritent d'être soutenus et encouragés pour le bonheur de la Communauté africaine et mondiale.

Métier

Le tailleur d'ongles

Boubacar taille et nettoie les ongles dans les rues de Sokodé. Il exerce cette profession sans aucun diplôme et dans des conditions précaires. Quelques limes et des ciseaux enveloppés dans un mouchoir constituent l'attirail du Nigérien et ses clients ne se préoccupent guère des conditions d'hygiène.

"*Il y a 12 ans que je taille les ongles dans la rue, je n'ai pas les moyens de travailler autrement. Ici je me sens libre et je suis à mon propre compte. Je n'ai pas été à l'école et je me suis formée chez certains compatriotes au Grand marché de Lomé*", raconte tout souriant Boubacar, la trentaine dépassée, dans un français approximatif. Fuyant la concurrence à Lomé, il s'est installé à Sokodé depuis un peu plus de 10 ans.

Les tarifs de Boubacar sont plus qu'abordables. Avec 50FCFA, vous avez des ongles biens nettoyés et taillés selon votre préférence. Il travaille, en effet, avec le strict minimum qu'il possède. Ciseaux, coupe-ongles, limes (tous ces matériels sont de fabrication artisanale) savon. Et ses clients ne s'inquiètent nullement des conditions d'hygiène. " *Nous n'avons pas peur des conditions d'hygiène même s'il ne stérilise pas*

son matériel avec l'eau de javel et l'alcool", dit Ganiou, un chauffeur. La satisfaction est aussi pécuniaire. "Chez les femmes, on te rend les mêmes services à 100 ou 200 FCFA", poursuit-il.

Autrefois marchand ambulant, Boubacar s'est reconverti à ce métier pour faire vivre sa famille : une femme et des enfants à charge. Il a démarré son affaire avec environ 10 000 F CFA. Sa journée débute à 08h et s'achève

entre 18h. Tout dépend du nombre de clients. Un soin dure entre 3 et 5 minutes et Boubacar réalise une recette journalière qui oscille entre 1000 et 2000 francs CFA. "Ça marche un peu ! Ça dépend des jours, c'est surtout les jours de fête et à la fin du mois que ça marche le plus", précise Boubacar. Il compte dans sa clientèle, aussi bien des hommes que des femmes et surtout des clients fidèles comme Ganiou qui l'apprécie beaucoup



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1067
DE LOTO BENZ DU 29 Juin 2011

Le tirage de Loto Benz de ce mercredi 06 Juillet 2011, porte le N°1068.

Le tirage précédent a permis à plusieurs parieurs de la LONATO de gagner à travers tout le pays, des gros lots et des lots intermédiaires.

A **DAPONG**, un parieur a eu le bonheur de gagner la somme de **500.000F CFA** après avoir misé **2.000F CFA** sur le point de vente **7404**.

Avec **200F CFA**, achetez et grattez vos tickets à trois chances de la Tranche Commune Entente 2011 !

Grattez et si découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant. Vous pouvez gagner jusqu'à **500.000F CFA**!

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

- 500.000F CFA
- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire
- Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1068 de LOTO BENZ du mercredi 06 Juillet 2011

Numéro de base

36

33

65

40

31